



Le concours "100 jours pour entreprendre" est ouvert !

Le **concours "100 jours pour entreprendre"** est ouvert !
Actualités partenaires | lundi 02 février 2015

Le mouvement « **100 jours pour entreprendre** » vise à développer une communauté de jeunes animés par le désir de créer son entreprise. « **100 jours pour entreprendre** » entame sa 4e saison : entre le 15 janvier et le 25 avril 2015, les jeunes de 18 à 26 ans auront 100 jours pour poster une vidéo présentant leur projet de création d'entreprise sur le site dédié.

Pour participer au concours

Le concours concerne les jeunes entre 18 et 26 ans animés par un désir de créer son entreprise. Il s'agit de réaliser une vidéo de pitch et de l'envoyer sur www.100journspourentreprendre.fr ... puis de faire voter ses amis et son réseau.

Les lauréats gagnent une "boîte" d'une valeur de 5000€ pour les aider à monter leur entreprise :

2500€ à placer sur un compte de son choix
un accompagnement juridique et comptable
des assurances
un an de mentorat Moovjee
un an d'adhésion au réseau Esprits d'Entreprises
le soutien actif du réseau "100 Jours"



TU AS ENTRE 18 ET 26 ANS ?

COMME LUI,
TU VEUX MONTER
TA BOÎTE ?

GAGNE-LA!

**PARTICIPE
AU CONCOURS**

Envole ta vidéo qui présente ton projet à
www.100journspourentreprendre.fr
Fais voter les amis et ton réseau...

**ET GAGNE UNE BOÎTE
D'UNE VALEUR DE 5000€**

pour t'aider à monter ton entreprise :

- 2500€ à placer sur un compte de ton choix
- Un accompagnement juridique et comptable
- Des assurances
- Un an de mentorat Moovjee
- Un an d'adhésion au réseau Esprits d'Entreprises
- Le soutien actif du réseau 100 Jours

Merci à Frédéric Mazella de BioBioCar.

SAISON 4